

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JENTNER
PLATING TECHNOLOGY

Date d'impression: 22.02.2016

Vivacolor Pure (Color)

Code du produit: 150

Page 1 de 7

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Vivacolor Pure (Color)

N° CAS: 72869-86-4

N° CE: 276-957-5

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Vernis pour effets décoratifs

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Jentner Plating Technology GmbH

Rue: Sandweg 20

Lieu: D-75179 Pforzheim

Téléphone: +49 (0)7231 418094 0

Téléfax: +49 (0)7231 418094 77

e-mail: info@jentner.de

Internet: www.jentner.de

Service responsable: Le centre d'information peut être joint sur le no (0049) 7231 418 0940 pendant les heures habituel du lundi au vendredi entre 8 et 16 heures.

Centre d'urgence de l'Université Freiburg - <http://www.giftberatung.de>**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** 0049 (0)761 19240 - 24h allemand et en anglais**SECTION 2: Identification des dangers****2.2. Éléments d'étiquetage****2.3. Autres dangers**

Aucune information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
72869-86-4	Diurethane diméthacrylate, mixture of isomers			>50 %
	276-957-5			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Après inhalation**

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de symptômes respiratoires: Appeler un médecin.

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



Date d'impression: 22.02.2016

Vivacolor Pure (Color)
Code du produit: 150

Page 2 de 7

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylenglycol, puis beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire. Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Dioxyde de carbone, mousse résistante à l'alcool. Eau. Extincteur à sec.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. En cas d'incendie: Oxydes nitriques (NOx). Monoxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel. Protection individuelle: voir paragraphe 8

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7
Protection individuelle: voir paragraphe 8
Evacuation: voir paragraphe 13

SECTION 7: Manipulation et stockage



Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Date d'impression: 22.02.2016

Vivacolor Pure (Color)
Code du produit: 150

Page 3 de 7

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Observer les précautions habituelles pour la manipulation sécuritaire des produits chimiques.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

Indications concernant le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

température de stockage : 2-8°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Vernis pour effets décoratifs

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Conseils supplémentaires

Ne contient aucune substance en concentrations dépassant les limites fixées pour les postes de travail.

8.2. Contrôles de l'exposition



Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.
Après nettoyage, utiliser un produit de soin dermatique très gras.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Date d'impression: 22.02.2016

Vivacolor Pure (Color)
Code du produit: 150

Page 4 de 7

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	visqueux
Couleur:	selon désignation produit
Odeur:	inodore

Testé selon la méthode

pH-Valeur:	Aucune donnée disponible
------------	--------------------------

Modification d'état

Point de fusion:	992hPa -> 283 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	200 °C
Point d'écoulement:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair:	> 150 °C

Inflammabilité

solide:	non déterminé
gaz:	non applicable

Dangers d'explosion

non explosif.

Limite inférieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé

Température d'auto-inflammabilité

solide:	998 hPa -> 445 °C
gaz:	non applicable

Température de décomposition:	non déterminé
-------------------------------	---------------

Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
---------------------	--------------------------

Densité:	non déterminé
----------	---------------

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage:	log Pow: 3 -> 20°C
-------------------------	--------------------

Viscosité cinématique: (à 20 °C)	52-53 mm ² /s
-------------------------------------	--------------------------

Densité de vapeur:	non déterminé
--------------------	---------------

Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
---------------------	--------------------------

Test de séparation de solvant:	Aucune donnée disponible
--------------------------------	--------------------------

9.2. Autres informations

Teneur en solide:	Aucune donnée disponible
-------------------	--------------------------

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



Date d'impression: 22.02.2016

Vivacolor Pure (Color)
Code du produit: 150

Page 5 de 7

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucune donnée disponible

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants, fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

N° CAS	Substance					
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source	
72869-86-4	Diurethane diméthacrylate, mixture of isomers					
	par voie orale	DL50	>5000 mg/kg	Rat.		

Irritation et corrosivité

Aucune information disponible.

Effets sensibilisants

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Aucune information disponible.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Aucune information disponible.

Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Aucune information disponible.

Danger par aspiration

Aucune information disponible.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]: propriétés nuisibles à la santé

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
72869-86-4	Diurethane diméthacrylate, mixture of isomers					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	10,1 mg/l	96 h	Brachydanio rerio	OECD203

12.2. Persistance et dégradabilité

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



Date d'impression: 22.02.2016

Vivacolor Pure (Color)
Code du produit: 150

Page 6 de 7

N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Le mélange ne contient pas de substances classés comme nocifs ou dangereux pour l'environnement conformément aux Directives n° 67/548/CEE ou CE 1272/2008, ni auxquelles une valeur limite d'exposition professionnelle communautaire est attribuée, ni classées comme substance PBT (persistante, bioaccumulable et toxique)/vPVB (très persistante et très bioaccumulable), ni reporté dans la liste des « candidates à l'autorisation ».

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Code d'élimination des déchets-Produit

070208 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDD de matières plastiques, caoutchouc et fibres synthétiques; autres résidus de réaction et résidus de distillation
Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.2. Nom d'expédition des Nations unies: Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport fluvial (ADN)

14.2. Nom d'expédition des Nations unies: Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport maritime (IMDG)

14.2. Nom d'expédition des Nations unies: Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport aérien (ICAO)

14.2. Nom d'expédition des Nations unies: Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



Date d'impression: 22.02.2016

Vivacolor Pure (Color)
Code du produit: 150

Page 7 de 7

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Information supplémentaire

À observer: 850/2004/EC, 1107/2009/EC, 649/2012/EC.

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation: Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.